

ville-bondy.fr

ARRETE N°A2022 284

Annule et remplace l'arrêté n°09-44 suite à la demande de Immobilière 3F pour le programme Rue Léon Jouhaux-Henri Varagnat

LE MAIRE DE BONDY,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2213-28,

VU la délibération du conseil municipal n°1681 du 20 décembre 2007 approuvant la cession du terrain sis 59 avenue Henri Varagnat au profit de l'Immobilière 3F,

VU le permis de construire n°9301007B0034 autorisé le 13 novembre 2007 à la société Immobilière 3F pour la création de 21 logements,

VU l'acte de vente signé le 14 mai 2008 entre la ville de Bondy et la société Immobilière 3F,

VU le permis de construire modificatif n°9301007B0034/1 autorisé le 15 octobre 2008 à la société Immobilière 3F pour la création d'un logement supplémentaire,

VU la nouvelle proposition d'adressage faite par la Ville et acceptée par Immobilière 3F le 28 mars 2022,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'attribuer une nouvelle numérotation postale pour le programme de 22 logements suite à une erreur matérielle,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de modifier le 19 Avenue Léon Jouhaux attribué le 18 février 2009 aux termes d'un arrêté n°09-44,

ARRETE

<u>ARTICLE 1^{er}</u> – La nouvelle numérotation postale affectée au programme de logement est : 23 Avenue Léon Jouhaux.

ARTICLE 2 - La pose du numéro sera à la charge du propriétaire.

<u>ARTICLE 3</u> – Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

<u>ARTICLE 4</u> – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

ARTICLE 5 - Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Immobilière 3F,
- La Poste Principale Service distribution,
- Centre des Impôts fonciers Service du cadastre de Bobigny,

- Trésorerie municipale de Bondy,
- Mairie de Bondy Services élections et voiries,
- INSEE.

Fait en Mairie à Bondy, le

1 3 JUIN 2022

Stephen HERVE Maire de Bondy Conseiller régional d'Île-de-France